

Information du Département

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Hôtel du Département
3, quai Ceineray
CS94109 – 44041 Nantes cedex 1
numerique.loire-atlantique.fr

CONTACTS

Loire-Atlantique Numérique :
0 800 80 16 44
contact.lan@loire-atlantique.fr

Loire
Atlantique

Déploiement du très haut débit

La commune du Pin fibrée à 100%

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 locaux situés en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

Toute la commune éligible au très haut débit en mai 2024

Les étapes de l'arrivée de la fibre au Pin :

- Janvier 2023 : lancement des travaux sur la commune.
- Juin 2023 : raccordement des premiers locaux.
- Mai 2024 : 100% de la commune est éligible au très haut débit. Tous les habitants qui le souhaitent peuvent contracter un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

La fibre optique, pour quoi faire ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux...De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box internet et nécessitent un débit important. La fibre optique permet de transmettre les données à très grande vitesse et constitue aujourd'hui le réseau qui offre les meilleures performances.

Comment bénéficier de la fibre optique ?

1 / Comparez les offres



La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. À vous de les contacter pour vérifier votre éligibilité à leurs offres. Prix de l'abonnement, services associés, durée d'engagement, coûts de mise en service ou de location de box, frais de résiliations...Plusieurs critères sont à prendre en compte pour trouver l'offre qui correspond le mieux à vos besoins.

2 / Contractez un abonnement



Vous avez trouvé votre fournisseur d'accès à Internet ? Une fois votre contrat signé, votre opérateur vous propose alors **un rendez-vous pour l'installation**. Il est nécessaire que vous soyez présent à votre domicile le jour du rendez-vous.

3 / Raccordez votre domicile



Le jour du rendez-vous, le technicien **récupère la fibre devant chez vous et l'achemine à l'intérieur de votre logement**. Il vous fournit ensuite le matériel nécessaire (box). La durée d'installation varie en fonction de votre type d'habitation et des travaux nécessaires. Comptez entre 2 et 4 heures.

4 / Profitez de la puissance de la fibre



Navigation sur smartphone, tablette, ordinateur, streaming vidéo, jeux en ligne, visioconférences... Grâce à la fibre optique, vous pouvez dorénavant profiter de tous vos écrans en simultané.

Vous souhaitez raccorder une maison individuelle ?

Pour les maisons déjà construites

La fibre suit le réseau de fils du téléphone classique. Soit les fils sont visibles et arrivent en hauteur sur votre façade, soit ils sont enterrés dans votre jardin. Afin que le technicien puisse intervenir, il est important que l'accès à la zone d'arrivée du téléphone soit dégagée.

Pour les maisons neuves

Si votre maison n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique, il est nécessaire, en tant que propriétaire, de procéder à des travaux de viabilisation pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau du Département.

À noter : depuis le 1^{er} janvier 2022, les nouveaux raccordements au réseau téléphonique cuivre ne sont plus possibles. Seule la fibre optique est aujourd'hui proposée.

Plus d'infos sur numerique.loire-atlantique.fr ou au 0 800 80 16 44.

Objectif 100 % fibre en Loire-Atlantique

Depuis 2017, 114 000 locaux répartis sur 60 communes sont en cours de raccordement. Ce programme, qui représente un investissement de 108 millions d'euros, est porté par le Département et cofinancé par :



Afin d'atteindre le 100 % fibre en Loire-Atlantique d'ici 2025, le Département a confié en 2020 le raccordement des 179 00 locaux restants à **Fibre 44**. Cette délégation de service public, conduite par Axione, a pour mission de déployer et d'exploiter le réseau, qui reste la propriété du Département.



Avec le soutien de :



POUR TOUT SAVOIR

SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE
OPTIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE :

Rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr

ou contactez le 0 800 80 16 44